

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 0057498

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 351

Société : RAM 1031104

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ACHOURZOUIL LAHCEN

Date de naissance : 1944

Adresse : 35NE Abbes Ibniou Al Ahmadi Bougjed  
Casablanca

Tél. : 0522360857 Total des frais engagés : 1498,29 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur TAHIRI Souad  
Médecine Générale  
G1, rue Abou Al Waqt Khalaf  
CASABLANCA

Date de consultation : 09/01/2022

Nom et prénom du malade : El Housseyni

Age : 1951

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Diabète et HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09/01/2022

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/02/2019	C	100	100	Docteur TAHIRI Souad Médecine Générale G7, rue Abou Al Waqt Khalaf CASABLANCA Tahiri

INPI:09M63493

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE PORTE D'AFNA BOUGNE - CASABLANCA 197, AV. DE LA LIBERTE BP 1060	2022/02/10	1099,10

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>Laboratoire d'analyses médicales du Phare Av Dr Med Eljemani, Rés Lalla Khadidja, Casablanca Tel : 0522 203236 Fax : 0522 203266</p>	8/2/2022	B / B	190,- 19 Dhs

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

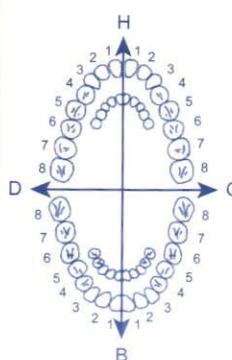
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur TAHIRI Souad

Diplômée de l'Université de Montpellier

Médecine Générale

Echographie - Diabétologie

Diététique Médicale - Médecine du travail

الدكتورة طاهيري سعاد

خريجة جامعة مونبولي

الطب العام

الفحص بالصدى - مرض السكري

الحمية الطبية - طب العمل

Casablanca, le :

09/08/2019  
الدار البيضاء، ٢٠١٩

Docteur TAHIRI Souad  
Médecine Générale  
G7, rue Abou Al Waqt Khalaf  
CASABLANCA

PHARMACIE  
BOUTIQUE AMMAR  
1970 Bd. Bourgogne - Casablanca  
Tél. : 05 22 36 22 59 - RC : 447169  
Fax : 05 22 36 6899 - E-mail : 002312695000015

جعفر  
Elmehrouki  
41,40 Khadija  
— Mifla la sene la mialyane  
Lehafia asef  
380,00x2 petit 1 beers  
— Gefius petit 500ml 8500Dhs  
1 ep a mialy petit 03ml  
45,20  
23,98  
Leopold metin petit 03ml  
112, G 7 - Rue Abou Al Waqt Khalaf - Bourgogne - Casablanca - Tél.: 05 22 36 87 38

05 22 36 87 38 - زنقة أبو الوقت خلاف - بولكون - الدار البيضاء - الهاتف : 112

43,00 x 3  
— Anfah Salle  
1 epope vertueuse  
49,60  
1 epope / 3 mois  
1099,10

HARMONIE PORTE D'ANFA SARL AU  
197, Bd. Bourguigne 1<sup>er</sup> MAR  
Tél.: 05 22 36 92 00 - Casablanca  
Fax: 27734689 - I.C.E: 0521/159510

Docteur TAHIRI Souad  
Médecine Générale  
G7, rue Abou Al Waqif Khalaf  
CASABLANCA

Tahiri

PORTE D'ANFA SARL AU

PHARMACIE PORTE D'ANFA

197 BD Bourgogne

CASABLANC

ICE002312695000015

Patente: 35653328

Facture N°: 627 102

Ref N°: 09/02/22/ 57

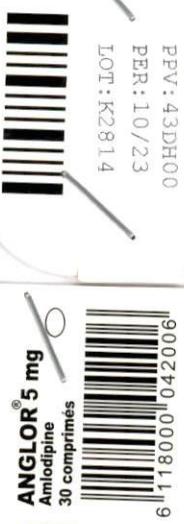
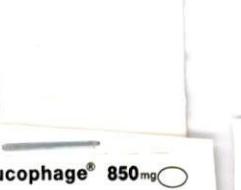
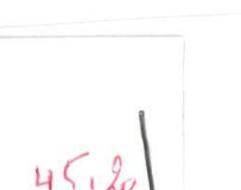
Client: Client Comptoir \*

Libellé Produit	Forme	Qté	Prix unitaire	Total PPM
D-CURE FORTE 100000 UI	AB	1	49,60	49,60
MIFLASONE 200 MG / CP	AE	1	71,40	71,40
ANGLOR 5 MG 28 CP	CO	3	43,00	129,00
GALVUS MET 50MG/850MG	CO	2	390,00	780,00
GLUCOPHAGE 850MG GM	CO	1	45,20	45,20
GLUCOPHAGE 850MG PM	CO	1	23,90	23,90
Total à Payer:				1 099,10

La présente facture est arrêtée à la somme de:

### MILLE QUATRE VINGT DIX-NEUF DIRHAMS DIX CENTIMES###

Le : 09-février-2022



# Docteur TAHIRI Souad

Diplômée de l'Université de Montpellier  
Médecine Générale  
Echo graphie - Diabétologie  
Diététique Médicale - Médecine du Travail

الدكتورة طاهيري سعاد

خريجة جامعة مونبولي

الطب العام

الفحص بالصدى - مرض السكري

الحمية الطبية - طب العمل

Casablanca, le

الدار البيضاء، في...../...../.....

Dr. Elmenzouzi Khadija.

— Dr. Sijelmassi Jely  
— Dr. Souad

Laboratoire d'analyses  
médicales du Phare

Av. Dr Med Sijelmassi,  
Rés. Lalla Khaddouj, Casablanca  
Tél: 0522 203236 Fax: 0522 203286

Docteur TAHIRI Souad  
Diabétologie  
G7 Rue Abou Alwaqt Khalaf  
Bourgogne Casablanca

Abizi

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE

Résidence Lalla Khaddouj, Avenue Dr Mohamed Sijelmassi - Bourgogne - Casablanca  
Tél : 0522 20 32 36 - Fax : 0522 20 32 86

Patente : 35615040  
I.F. : 40530035  
CNSS : 7700447  
ICE : 001649183 000006  
INPE : 093060473

Casablanca le 8 février 2022

Mme EL MANOUZI KHADIJA

MUPR

FACTURE N°	422
------------	-----

## Analyses :

Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Hémoglobine HBA1C -----	B	100	Total : B 130

## Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	199,19 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Quatre vingt Dix Neuf Dirhams et Dix Neuf Centimes

Laboratoire d'analyses  
médicales du Phare  
Av. Dr M. Sijelmassi  
Rés. Lalla Khaddouj, Casablanca  
Tel: 0622 203236 Fax: 0522 203286

# LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES DU PHARE



مختبر  
التحاليلات الطبية  
المنار

**Dr Kaoutar MOUMILE**

Pharmacien Biologiste - D.E.S de Biologie Médicale de l'Université Paris XI  
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris - Ancien Praticien Attaché en Microbiologie à l'hôpital Necker - Paris

Prélèvement effectué le : 08/02/22

Edition du : 08/02/22

**Dr SOUAD TAHIRI**

**Mme EL MANOUZI KHADIJA**

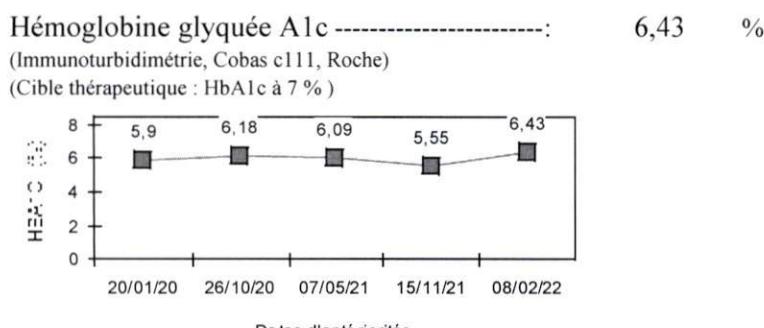
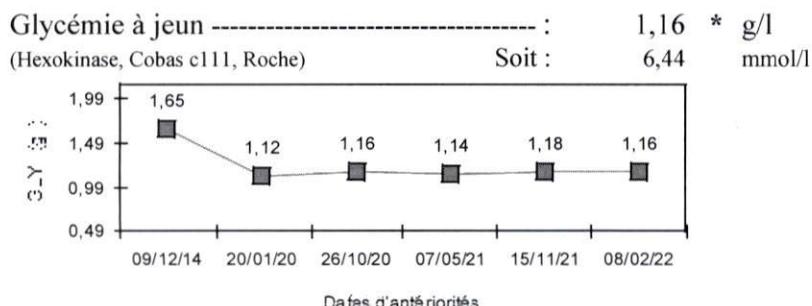
Né (e) le : 1/01/1951

Référence : 22B132

## Biochimie

	Normales	Antériorités
Glycémie à jeun ----- : (Hexokinase, Cobas c111, Roche)	1,16 * g/l 6,44 mmol/l	0,7 - 1,1 1,18
Hémoglobine glyquée A1c -----: (Immunoturbidimétrie, Cobas c111, Roche) (Cible thérapeutique : HbA1c à 7 %)	6,43 %	5,55

15/11/2021



Laboratoire d'analyses  
médicales du Phare  
Av Dr Med Sijelmassi,  
Rés Lalla Khaddouj, Casablanca  
Tél: 0522 203236 Fax: 0522 203286

## Prélèvements à domicile sur rendez-vous

Page 1/1

Biochimie - Hormonologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Immunologie - Hématologie - Biologie de la reproduction

Rés. Lalla Khaddouj, Av. Med. Sijelmassi, RDC, Bourgogne, Casablanca - Tél.: 05 22 20 32 36 - GSM : 06 97 50 56 72 - Fax : 05 22 20 32 86

E-mail : contact@laboratoireduphare.ma - Site web : www.laboratoireduphare.ma